

Agriculteurs et porteurs de foncier agricole,
pour la protection des terres fertiles, pour la
révision du projet d'A69.

Le 10.01.2023

Messieurs les Commissaires enquêteurs

« Les femmes et les hommes qui font la production agricole, chefs d'exploitation comme salariés, sont le fondement de la souveraineté alimentaire de la France. Ils sont ceux qui nourrissent la société » Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Objet : enquête publique A69 du 28.11.2022 au 11.01.2023

Messieurs les Commissaires enquêteurs,

Nous, agriculteurs et porteurs de foncier agricole, nous vous écrivons pour vous faire part de notre opposition au projet d'autoroute A69 Castres- Verfeil ; en effet, il serait paradoxal d'accepter cette spirale d'artificialisation que celui-ci engendre, totalement contraire aux engagements de l'Etat clamant protéger les terres agricoles et favoriser leur transmission aux jeunes agriculteurs.

Ce projet d'autoroute impacterait très négativement le développement de l'agriculture qui façonne aujourd'hui l'environnement, les paysages et l'économie de notre territoire le long de la RN126.

Ce tracé détruit directement près de 400 hectares et prive les agriculteurs de centaines d'hectares de « délaissés ». Et les annonces de projets étroitement associés à l'A69 dits de « développement » excluent celui de l'agriculture : ils prévoient encore l'accaparement massif de terres fertiles, systématiquement considérées comme des réservoirs d'artificialisation, alors que ces mêmes terres font l'objet de mesures agro environnementales depuis plusieurs années pour répondre aux enjeux du XXI siècle. De fait, cela amputerait voire compromettrait au travers de dégâts irréversibles la transition écologique tant attendue. Il en résulterait aussi des répercussions sur notre capacité de conversion vers le développement durable comme sur nos capacités de lutte contre le changement climatique.

Alors que la question de l'eau devient un problème crucial, le tracé de cette autoroute prévoit en plusieurs points la destruction irréversible de nappes phréatiques, de cours d'eau et de bassins indispensables à l'irrigation d'exploitations agricoles comme au maintien des refuges de biodiversité. Sa construction perturberait l'équilibre hydrologique, de plus la réduction des niveaux de végétation entraînerait une augmentation des températures induisant une réduction d'hygrométrie et de fait une sollicitation plus importante des capacités d'évapotranspiration de nos cultures : une double peine car les niveaux de précipitations en seraient affectés à minima à proximité immédiate de nouveaux points chauds créés.

De plus, trop d'actions et d'annonces de décideurs publics concourent à toujours plus d'accaparements et d'artificialisation de terres fertiles ou de refuges de biodiversité, et de désorganisation des exploitations agricoles. C'est dire l'ignorance et l'absence totale de considération pour les fondements de l'agriculture.

Nous le savons tous, l'artificialisation ne se limiterait pas au seul tracé : d'une part, le tracé crée de nouveaux problèmes de circulation que les décideurs locaux tentent de résoudre par de nouvelles artificialisations et d'autre part, nul doute que le projet encouragerait la multiplication de projets d'artificialisation sur notre territoire : un mitage temporel massif déjà amorcé dans les projets connus à ce jour qui échappent au comptage des surfaces artificialisées par le projet d'A69.

Par exemple, sur la commune de Puylaurens, dans le cadre de l'autoroute A69, 25 hectares de terres fertiles sont déjà ciblés et gelés en vue de la création d'une prochaine zone d'activités, tandis que le Département 81 a tout récemment annoncé la création d'une déviation de la RD84 en direction de Saint-Paul Cap de Joux, en prolongement du barreau construit par ATOSCA.

La fermeture inexplicable de la sortie de la déviation de Soual sur l'axe Castres Revel, prévue par le projet A69, entraînerait un report de poids lourds sur la RD 84 qui traverse Blan. Le Département 81 a déjà inscrit dans le plan 2021-2030 une déviation à Blan qui impliquerait des emprises massives de terres fertiles. Le président du Département 81 reconnaît lui-même : « *Le projet d'autoroute... aggrave la situation de la commune [Blan]* ».

Le cabotage local des produits et approvisionnements agricoles serait grandement perturbé sur les routes départementales jusqu'aux accès aux échangeurs.

Dans ce contexte, nous ne voyons que des dégradations des leviers d'actions

- Permettant d'atteindre dans un avenir pas si lointain l'objectif -déjà contesté par certains de nos élus locaux- de « zéro artificialisation »,
- Ou pour « donner les moyens aux agriculteurs de répondre aux besoins alimentaires des populations en garantissant des espaces agricoles leur permettant le développement de l'activité et encourageant la transmission d'exploitations viables.

La RN126, en l'état, n'est pas un obstacle au développement de l'activité agricole, par contre les projets de l'A69 en compromettent la viabilité. De plus, les rétributions financières et autres supposées compensations ne compenseront jamais les destructions irréversibles de « l'outil de travail » que constituent les terres fertiles, les lourds investissements, les réseaux de nappes phréatiques et d'irrigations que nous, agriculteurs, gérons de manière responsable.

En résumé, la compétitivité de notre agriculture, sa transition, comme la sécurité alimentaire de notre pays ne sont pas compatibles avec ces menaces permanentes qui pèsent, telles l'épée de Damoclès, sur l'intégrité de nos exploitations.

Alors que le cadre réglementaire (« pilier vert » de la PAC) impose des investissements importants de transition écologique et de développement durable, pourquoi les pouvoirs publics prendraient-ils le risque de gaspiller l'argent public, et de détruire les efforts engagés pour une gestion vertueuse du patrimoine productif agricole ?

En total accord avec les avis négatifs unanimes de la MRAE et du Conseil National de la Protection de la Nature, nous confirmons aussi que ce projet autoroutier ne répond nullement aux enjeux du XXI^{ème} siècle de l'agriculture et nous demandons une suspension afin que ce projet d'A69 soit reconsidéré à l'aune des enjeux de bouleversements climatiques déjà en cours, amplifiés par la tension grandissante des ressources en eau sur notre secteur.

Combien de fois serons-nous contraints de débattre sur les projets de nouvelles infrastructures et autant d'artificialisations pour « résoudre » les problèmes créés par les projets de l'A69, le tout au détriment des terres nourricières et du vivant ?

Les Agriculteurs et porteurs de foncier agricole signataires.